

Mercredi 10 janvier 2018

Communiqué de presse

Les élus du Syndicat Autolib' Vélib' Métropole prennent des mesures pour les usagers Vélib'

Lors du comité Syndical Autolib' Vélib' Métropole réuni exceptionnellement le 9 janvier, les élus des 67 collectivités adhérentes au service Vélib' Métropole ont réaffirmé leur **soutien aux usagers** affectés par la transition entre les deux opérateurs et **pris plusieurs mesures**.

Catherine Baratti-Elbaz, Présidente du Syndicat Autolib' Vélib' Métropole et les élus du comité ont rappelé leur exigence d'une **continuité du service public Vélib'** et les **engagements pris par le groupement Smovengo** désormais titulaire du plus important marché public de vélos en libre-service au monde. Ce service public innovant représente un défi industriel, technologique et commercial.

Au vu du nombre insuffisant de stations en service début janvier et des améliorations indispensables pour mieux informer les usagers, les élus du Syndicat Autolib' Vélib' Métropole ont exigé du titulaire du service Vélib' le doublement des équipes sur le terrain et au centre d'appels pour respecter au plus vite ses obligations contractuelles au début du service.

Le Syndicat ayant constaté au 1^{er} janvier que les prestations attendues du nouvel opérateur de Vélib' Métropole n'étaient pas tenues, des pénalités financières, comme prévues dans le cadre des marchés publics seront appliquées en cas de retard.

Conscients des importantes difficultés rencontrées par les abonnés du service Vélib' Métropole dans cette période de transition, un crédit de 3 heures a déjà été offert aux abonnés à partir du 1^{er} janvier, leur permettant notamment d'utiliser gratuitement les Vélib' électriques. Les élus du Syndicat Autolib' Vélib' Métropole ont également décidé d'appliquer une remise de 50 % sur les mensualités de janvier, février et mars pour les nouveaux abonnés Vélib' ainsi que pour ceux arrivant à renouvellement. Enfin, contrairement aux dispositions initialement prévues, les élus du Syndicat Autolib' Vélib' Métropole ont voté le dé plafonnement des minutes bonus des abonnés en 2018.

Les élus du Syndicat Autolib' Vélib' Métropole espèrent dorénavant que le nouvel opérateur du service Vélib' sera à la hauteur des attentes légitimes de ses abonnés. Les premiers retours montrent un réel engouement pour les nouveaux Vélib', en particulier les vélos électriques. Les élus comme les usagers ont hâte maintenant de pouvoir bénéficier totalement du nouveau service Vélib' Métropole qui sera complètement opérationnel au printemps.

Contact presse Syndicat Autolib' Vélib' Métropole :

Mélody Tonolli 01 80 18 92 03 melody.tonolli@autolibvelibmetropole.fr